

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MILANNGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 4 Aout 1848. No. 94.

L'ITALIE

ET
CHARLES-ALBERT.

L'Italie commence à recueillir le fruit de sa confiance en Charles-Albert. Elle s'était levée au nom de l'indépendance et de la liberté, et l'Europe applaudissait avec admiration à l'héroïsme de ses efforts. Le saint amour de la patrie soulève partout les populations réveillées de leur long sommeil; l'enthousiasme supplée à la discipline et aux armes dont on manque. Milan chasse de ses murs les barbares vaincus; Venise et d'autres villes imitent l'exemple donné par Milan. La violente terre italique, *Palma mater*, tressaille comme au jour où elle enfanta la race généreuse qui renait après tant de siècles d'une léthargie semblable à la mort.

Cependant Charles-Albert, attentif au mouvement des esprits dans la Péninsule, et qui ne pouvait arrêter, avait compris, depuis quelque temps, le parti qu'en pourrait tirer son ambition. Devenu tout-à-coup quasi libéral, sans néanmoins se commettre, en évitant de s'engager assez pour rendre impossible le retour à son ancienne politique de compression et de persécution, il en relâcha peu à peu les ressorts, permit la rentrée de quelques banais, dénoua quelques-uns des liens de la presse, et affecta contre l'Autriche une sorte de patriotique opposition.

Prompts dans leurs espérances, qu'exaltaient outre mesure la haine de l'étranger, beaucoup d'Italiens virent dans Charles-Albert le futur sauveur de l'Italie. Aucun moyen que ses agents, aussi nombreux qu'habiles, n'employassent pour répandre une opinion si favorable à ses projets. En réalité, il poursuivait le but constant de la politique de sa maison; il se préparait à profiter des circonstances que pourrait amener un avenir prochain, pour s'agrandir aux dépens de la Lombardie.

Lorsque la révolution y éclata, que fit-il? D'abord, avec le régime d'une prudence consommée, il attendit les événements. Entré plus tard par son armée même, il se déclara à intervenir, et c'est alors que ses vrais desseins apparurent clairement à quiconque n'avait pas résolu de s'aveugler.

Salué par des acclamations en partie achetées, car la corruption a joué un grand rôle dans cette conjuration monarchique; salué, disons-nous, roi d'Italie, il voulait en effet joindre au Piémont l'Italie supérieure, toute l'Italie même, s'il se pouvait, car ses rêves allaient jusque-là. Mais la réunion des états italiens en un seul royaume est impossible, à cause de la double résistance intérieure qu'elle susciterait: d'où il suit que l'Italie, qui aspire à être une pour être quelque chose pour être une nation, a rencontré dans Charles-Albert et dans ses intérêts, le plus fatal obstacle qui pût être opposé à ce qu'appelle son vœu le plus ardent.

L'unité de l'Italie a pour condition rigoureuse, absolue, la république. Voilà pourquoi Charles-Albert, au moment où il s'abattit comme l'aigle des Alpes sur la Lombardie, prit tant de peine, apporta tant de soins pour en éloigner non seulement les français, mais les Suisses. Ce n'était pas les hommes qu'il craignait, mais les idées, mais les principes que représentaient les hommes. Il exalta l'orgueil national, il réveilla de vieilles amonitions presque éteintes, et, après avoir avec l'aide de l'aristocratie et des gouvernements provisoires vendus, trompé le peuple jusqu'au point de lui faire repousser de secours fraternels, il resta seul sur le champ de bataille, en face des oppresseurs et des barbares.

Sans doute, ils vont fuir devant celui qu'on a si haut proclamé le sauveur; l'Italie va être délivrée. Au contraire, le mouvement national s'arrête; à peine, de loin en loin, quelques combats partiels. Il faut que la Lombardie sente le besoin d'un libérateur, et le sente tellement, qu'elle se livre à lui sans réserve, qu'elle se rachète d'un joug. La trahison achève ce qu'avait commencé la fraude.

Cependant l'ennemi a repris haleine; il a, pendant que se joue cette royale comédie, rassemblé, réorganisé ses forces. Les défaites survenant, les villes tombent; tout de chef est en question. Au lieu de glaives et de fusils, on avait mis aux mains des pauvres paysans, quoi? Une plume pour opposer une croix mensurée au pied d'un acte d'abdication de leur liberté, de leur nationalité. A présent, l'aigle alpin, chassé par le vautour, se reploie vers son aire.

Italiens nos frères, Italiens que nous aimons du fond de nos entrailles, reconnaissez enfin vos amis et vos ennemis. Il y a pour tous des moments de vertige. On vous a trompés quel est le peuple qui ne l'a été maintes fois? C'est l'écrivain naturel des rois; les peuples seuls ne trompent point les peuples. Que vous dirions nous de plus? Si vous ne voyez point de notre sang, nous tâcherons qu'il soit utile à d'autres; si vous le voulez, il est à vous, car nous le devons à nos frères.

NAPLES ET SICILE.—Le roi a dit dans son discours d'ouverture: Je suis en paix avec tous les états, même avec l'Autriche. Cette phrase a causé une irritation générale en Italie.

On a reçu par voie d'Angleterre des lettres de Naples du 3. En voici le résumé:

Après les discours d'ouverture par le commissaire royal, les chambres se sont assemblées, mais elles n'ont rien pu faire. 71 députés seulement et 33 pairs étaient présents, tandis que la loi exige absolument la présence de 164 députés et de 78 pairs. Les fonds napolitains ont fléchi de 200.

Les correspondances de Palerme sont du 29 juin. Le parlement discutait la forme du gouvernement et le choix d'un roi. La majorité était pour une monarchie constitutionnelle. Le choix semblait devoir s'arrêter sur le duc de Gènes, fils du roi de Sardaigne. Le fils du duc de Toscane, qui eût eu des chances sans cela, est mince, et l'on veut éviter une régence.

Le *Contemporain* du 2 juillet rapporte, d'après des correspondances de Naples du 29 juin, que dans l'affaire du soulèvement des condamnés siciliens à Procida, le gouvernement napolitain a agi avec une cruauté exécrable: on a précipité les 500 condamnés dans une grande fosse, puis on a tiré sur eux des coups de canon à mitraille. 200 ont été tués sur la place; le reste a été mutilé.

ITALIE.—Il *Risorgimento* annonce que l'armée piémontaise doit sortir de Peschiera pour aller camper sous Mantoue, dont la garnison, portée actuellement à 12,605 hommes, a besoin d'être contenue.

Les troupes qui menacent Venise ne sont qu'un nombre de 13 à 20,000 hommes; les défenseurs de cette ville sont au moins en nombre égal, et leurs communications sont libres par mer.

Il y a eu, le 21, à Partello, un engagement d'artillerie entre les Piémontais et les autrichiens. Ces derniers ont dû se retirer après avoir subi quelques pertes.

Le gouvernement provisoire de Lombardie a ordonné, le 23 mai, l'appel sous les drapeaux des classes disponibles des années 1823, 1824, 1825. Le service des trois classes ne dépassera pas un an. Tous ceux qui auront acquis l'expérience du service militaire, même dans les rangs des troupes autrichiennes, n'ayant pas plus de quarante ans, sont invités à faire partie de l'armée. On leur offre un surcroît de solde équivalant à la paye d'un caporal.

Il sera procédé immédiatement à la formation d'une armée de réserve. Ce camp sera établi le long du Mincio et de la Chiave.

La taxe personnelle est abolie, tant pour la moitié appartenant à l'Etat, que pour celle dévolue aux communes.

Il est institué un comité central extraordinaire pour compléter l'organisation et l'armement de la garde nationale et en mobiliser la majeure partie.

La ville de Palma-Nova (Vénétie), qui avait été jusqu'ici vaillamment défendue par les italiens, est tombée au pouvoir des autrichiens. Ainsi l'annonce du moins, par une dépêche télégraphique datée de Vienne, 26 juin, et insérée dans la *Gazette universelle d'Autriche*.

LA CONSPIRATION DU 14 JUILLET.

Nous extrayons le passage suivant de la correspondance que nous adresse M. F. Gaillardet, et que son étendue nous empêche de donner aujourd'hui. Nos lecteurs y verront retracée au vrai, la situation de Paris, et qu'elles ont été l'origine, la valeur et l'importance réelles des rumeurs si alarmantes et si diverses enregistrées par la presse anglaise.

... Mais si l'esprit et l'intérêt s'étaient enfoncés dans la salle des séances publiques, ils s'étaient réfugiés dans la salle des conférences où couraient les rumeurs les plus diverses, les nouvelles les plus sinistres et les plus rassurantes à la fois. Dans un groupe, on rapportait que les divers bureaux chargés de discuter le projet de constitution avaient, d'un commun accord, fixé à un million, les appointements du futur Président de la République. Dans un autre, on parlait de découvertes de poudre, de saisies de cartouches et de tentatives de barricades, rue Moutetard. M. Paul Féval, rédacteur de l'*Avenir National*, racontait, non pas comme une rumeur, mais comme une histoire vraie les détails d'une conspiration découverte et déjouée par la police. Cette conspiration devait éclater, demain 14, anniversaire de la Bastille, par l'incendie d'une part et des barricades de l'autre. Afin de donner aux insurgés le temps de prendre toutes les mesures, les conspirateurs avaient imaginé de faire enlever toutes les jeunes filles des pensionnats et des couvents si nombreux dans le faubourg St. Marcel et du côté de Montmartre, et de placer ces jeunes filles sur les barricades pour s'en faire un rempart. Ces détails semblaient un peu fantastiques à bien des honorables présents; cependant la vérité est que, les quartiers St. Jacques, St. Lazare, St. Antoine, ont été agités et que l'autorité a redoublé de surveillance et d'énergie.

Les généraux Lamoricière, Changarnier et leurs collègues ont résolu d'être impitoyables envers tous les soldats, officiers et gardes nationaux convaincus de lâcheté ou de négligence. Le premier a fait publier hier, un ordre à l'armée qui flétrit et licencie un détachement du 18^{ème} régiment d'infanterie légère, qui, dans la journée du 25 juin, a rendu ses armes aux factieux sur la place des Vosges. Le second adressait, en même temps, aux gardes nationales de la Seine, un ordre du jour dans lequel il signale douloureusement le colonel Thirion, de la 3^{ème} légion, qui, ayant reçu l'ordre de se rendre à la mairie pour s'y entendre avec le général en chef, s'est fait remplacer par son lieutenant-colonel sans indiquer les raisons, peut-être bonnes, qui l'ont empêché de se trouver au rendez-vous. "Si une pareille infraction aux ordres du service venait à se renouveler, dit l'ordre du jour, le conseil supérieur de discipline aurait à l'approuver." Cette mise au ban de la publicité de M. Thirion sera pénible pour tous ceux qui, à New-York, connaissent ce négociant honorable, dont le patriotisme ne saurait être mis en doute. Mais le service militaire à des lois inexorables, et si l'inflexible sévérité de nos généraux d'Afrique est un peu dure pour des soldats citoyens, elle est une garantie de vigilance qui a fait renaitre la confiance, en dépit de toutes les alarmes, vraies ou fausses, de la chronique.

Courrier des C. U.

M. DE CHATEAUBRIAND.

Au milieu du bruit public qui a rempli ces derniers jours, et comme si ce n'était pas assez de tant de victimes, la mort est venue frapper encore une des illustrations de la France, M. de Chateaubriand. Entre les noms contemporains, celui-là était un des plus retentissants. C'était une gloire accomplie. La carrière de M. de Chateaubriand a été longue et complète; la Providence, qui le traitait comme un de ses élus, lui accorda des jours nombreux, et, après avoir traversé des temps mémorables et d'immenses événements, qui ont bercé, élevé, mûri et mis en lumière ses admirables facultés, après avoir largement dépensé le feu de la jeunesse la force de l'âge mûr, l'expérience d'une vieillesse sereine et puissante, il s'est éteint dans la majesté de ses quatre-vingt ans.

Destiné à l'église, en sa qualité de cadet d'une noble famille, M. de Chateaubriand trompa le vœu maternel en prenant l'épée. Il entra dans le monde avec l'épée à la main, sous-lieutenant; mais bientôt son inquiète imagination le

porta vers une carrière plus aventureuse, et il entreprit un voyage en Amérique. En partant pour ce lointain pèlerinage, l'écrivain ne s'était révélé que par un morceau de poésie fugitive, et s'il eût péri à le châte du Niagara, comme il fallut le faire, le nom de Chateaubriand n'aurait figuré dans le monde littéraire, que pour une pièce de vers sur les agréments de la campagne, insérée dans l'*Almanach des muses* de 1789.

Ce fut ce voyage qui donna l'essor à son génie. Il trouva dans les solitudes du nouveau monde l'élevation de sa pensée; dans les merveilleux spectacles de la nature, l'éclat des images; dans le murmure des flots et dans le frémissement des forêts, l'harmonieuse ampleur du style. Et quand il revint en Europe après trois années de ces études errantes et contemplatives, le poète rapportait les tableaux éblouissants et les magnifiques épisodes du *Génie du Christianisme*.

On sait quel fut l'effet produit par ce livre, et de quelle puissante influence il servit les desseins du premier consul et contribua au rétablissement de la religion. Le succès, la gloire et la faveur accueillirent le jeune écrivain, qui dès lors, vit s'ouvrir devant lui la route de la fortune et des honneurs; mais son ambition ne pouvait faire plier les rigides principes de cet homme chevaleresque, qui fut toujours la règle de sa conduite, et lorsque le duc d'Anguian tomba dans le fossé de Vincennes, M. de Chateaubriand donna sa démission de ministre plénipotentiaire en Valais.—La disgrâce ou le volontaire abandon des affaires publiques est presque toujours une heureuse circonstance dans la vie de ces hommes éminents, que la politique dispute à la littérature. En quittant la diplomatie, M. de Chateaubriand se lança de nouveau dans la carrière des voyages; il visita la Terre-Sainte, parcourut la Grèce, traversa l'Afrique et l'Espagne, et au retour, il publia les *Martyrs* et l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*. Il n'est pas de haut fait diplomatique qui eût valu de tels ouvrages. L'Académie offrit à l'auteur le fauteuil laissé vacant par la mort de Joseph Chénier. M. de Chateaubriand accepta cet héritage, mais ne consentit pas à faire l'éloge de son prédécesseur, et dans son discours de réception, il critiqua sévèrement la vie politique du poète qu'il remplaçait. L'empereur ne voulut pas que ce discours fût prononcé, M. de Chateaubriand, refusant d'y rien changer, conserva le titre d'académicien sans être admis à occuper le fauteuil, qui resta vide jusqu'à la Restauration. A cette époque, l'illustre écrivain se signala par des écrits politiques qui le rendirent aux affaires publiques, et c'est ainsi qu'il devint tour à tour ambassadeur et ministre. Mais, sous la Restauration comme sous l'Empire, il demeura fidèle à la voie de sa conscience, et lui sacrifia ses grandeurs et sa fortune. Une disgrâce fut le prix de cette noble conduite, et ce n'est pas le seul sacrifice que fit à ses convictions l'homme qui, fut l'hôte de Washington et l'ami d'Armand Carrel.

Lorsque les princes de la branche aînée des Bourbons tombèrent du trône et furent chassés de la France, M. de Chateaubriand se fit le consolateur de leur exil, et mérita le beau titre de courtois du malheur. Dès ce moment, il vécut dans la retraite, et les intimes causeries de l'Abbaye-aux-Bois ont été illuminées par les dernières lueurs de ce grand et noble esprit.

M. de Chateaubriand était le doyen de l'Académie par son ancienneté, mais non le doyen d'âge; M. Tisson, né dans la même année, avait quelque mois de plus que lui. Il ne resta plus maintenant que deux académiciens de l'Empire: M. Lacretelle, qui succéda à Esmeiard en 1813, et M. Baour-Lormain, qui fut élu dans les cent-jours, en remplacement du chevalier de Boufflers.

La semaine dernière a été la semaine des funérailles: jeudi, les nobles victimes des sanglantes journées de juin; vendredi, l'archevêque de Paris; samedi, M. de Chateaubriand. Semaine de deuil et de tristesse! Beaucoup de ceux qui s'étaient rencontrés aux deux premières cérémonies, se sont retrouvés dans l'église des missions étrangères de la rue du Bac, rendant un dernier hommage à l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*.

Il y avait là, parmi les sommités politiques et littéraires, M. Molé, M. Decazes, M. de Lamennais, M. Béranger, M. le général Donnadieu, M. de Balzac, M. Jules Janin, M. Rolle, M. Gustave Planche, et bien d'autres encore.

Les dames de lettres figuraient en grand nombre à la cérémonie. Les quatre coins du drap mortuaire étaient tenus par M. Ampère, M. Patin, M. Hyde de Neuville et M. de Talara. Il n'y avait pas une seule décoration sur le cercueil, bien que M. de Chateaubriand eût tous les ordres de l'Europe, y compris même la Toison-d'Or.

Le discours d'adieu a été prononcé par M. Patin, chargé de cette mission en sa qualité de directeur de l'Académie française.

Après le service funèbre, les restes mortels de M. de Chateaubriand ont été déposés dans les caveaux de l'église, en attendant qu'ils soient transportés dans le tombeau que l'illustre écrivain s'est fait construire dans son pays natal en Bretagne.

EUGÈNE GUIZOT.

ANGLETERRE.—La reine a renoncé à son voyage en Irlande, non seulement à cause de l'irritation générale qui règne dans le pays, mais parce que les ministres ont été informés que le jour de l'entrée de la reine à Dublin, trois cents députés nommés par les clubs y seraient réunis et prieraient S. M. de venir ouvrir en personne le parlement irlandais.—Les cinq rédacteurs arrêtés sont M. Duffly, de la *Victory*; Hobart, Williams et Doherty, de la *Tribune*, et Martir, du *Félon*.—M. Duffly a comparu devant le magistrat sous la prévention de délit de sédition. Il s'est plaint vivement de ce que la police avait envahi ses bureaux, enlevé tous les numéros de son journal et même les registres et papiers étrangers à la prévention. M. Tyndal lui a répondu que la police avait agi sous sa responsabilité. M. Duffly a répliqué que si la police se permettait encore d'entrer chez lui pour enlever ses registres et ses papiers, ses employés appelleraient à secours et chasseraient les agents de la police comme pillards. M. Williams et Doherty, rédacteurs en chef de la *Tribune*, ont comparu aussi devant M. Tyndal, sous prévention de haute trahison, pour avoir publié certains articles dans leur journal. M. Williams déclare que les articles incriminés

ne s'adressaient pas à la reine mais à la tyrannie et à l'arbitraire exercés en son nom. Les accusés ont été ensuite conduits à Newgate.—Le tableau des recettes de la Grande-Bretagne, pendant le trimestre qui vient de s'écouler, présente, par rapport aux recettes du trimestre correspondant de 1847, une diminution de 327,731 liv. st.—Tous les accusés chartistes déclarés coupables, par le jury, ont subi, le 10 juillet, leur condamnation. Ils ont été condamnés, pour la plupart, à deux ans de prison pour délit de sédition, et ceux qui étaient déclarés avoir fait partie d'une association illégale, auront un supplément de peine de deux mois. Ernest Jones, après avoir entendu la sentence de condamnation, dit au président: "Je vous salue une bonne nuit, puis-je vous dormir avec la devise de la charte autour du col, et point de transaction?"

PROVINCES DANUBIENNES.—La *Gazette de Vienne* du 4 annonce que la nouvelle de l'entrée des Russes en Moldavie, bien que généralement accréditée, était au moins prématurée. Il n'est pas vrai non plus, ajoute cette feuille, que le commissaire turc ait, de son côté, invité le gouvernement de Constantinople à faire entrer les troupes dans les principautés. La *Gazette de Vienne* ne dit pas sur quelle autorité elle fonde cette rectification, ou, si l'on veut, ce démenti qu'il est permis de croire hasardé. La *Gazette de Spener*, qui est un journal grave, répète dans sa feuille du 9, d'après sa correspondance de Vienne du 6, la nouvelle des Russes en Moldavie et la donne comme positive.

Voici la note publiée à ce sujet par ce journal:

"Le général russe Duhamel s'est rendu en toute hâte à Leova (de Russie) au delà du Pruth. Arrivé le 25 juin, il donna le signal d'alarme à coups de canon, et aussitôt l'armée de 25,000 hommes commandée par le général Erzenstein (2 régiments de cheval-légers, 2 régiments de hussards, 3 divisions de cosaques et d'infanterie de ligne) traversa le Pruth et entra dans Moldavie. Ceci se fit avec une telle hâte que les pontons n'étaient pas prêts, la plus grande partie de l'armée traversa le Pruth à gué. Le général Duhamel se rendit à Jassy et annonça au prince que, pour maintenir l'ordre et la tranquillité dans la Moldavie, il occuperait Jassy, et que la plus grande partie de l'armée se rendrait dans la Valachie. Le commissaire turc fit aussitôt un rapport à Constantinople et le lendemain, les boyards moldaves, le chef métropolitain et plusieurs évêques portèrent au sultan une protestation contre l'occupation russe."

L'abbé de Lamennais.—Le *Représentant du peuple*, dans sa réponse au *Débat* se déclare concave; que les hommes qui ont agité le mécontentement des insurgés et qui leur ont mis les armes à la main, sont des partisans des vieilles royautés.

L'abbé de Lamennais va plus loin dans le *Peuple constituant*. Voici les dénonciations qu'il formulait hier avec une témérité qui touche de bien près à la démence.

"Ils devaient de plus en plus évident que l'insurrection n'a été qu'un de ces autres massacres organisés successivement sur tous les points de l'Europe par la royauté. Laissez-les d'agir, les factions le préparaient depuis plusieurs mois et ne s'en cachèrent pas. Trois prétendants, trois conjurations, ou plutôt deux, car, après la révolution qui satisfait les rancunes de la branche aînée contre la branche cadette, les deux branches, unies par un intérêt commun, s'unirent d'une commune conspiration, que l'on a vue, jour par jour, grandir et se développer sous la direction de chefs habiles, sans que le pouvoir chargé des destinées de la république ait jugé à propos d'y apporter d'obstacles."

Plusieurs sortes de moyens ont été mis en œuvre: s'emparer des emplois, user de toutes les influences pour pénétrer dans l'assemblée nationale, la diviser d'abord, la dégrader ensuite; prolonger la crise financière, industrielle, et troubler ainsi; augmenter la misère par la suspension de l'impôt; faire passer le peuple sous les fourches caudines de la faim; exciter les craintes, fomenteur le mécontentement, et semer les discordes.

"Cela fait, on a partout cherché des bras que l'on put armer pour l'émeute et la guerre civile; on a recruté, en orléans, réclandant à pleines mains l'or en partie fourni par l'étranger, toujours mêlé à nos désastres. On a armé, on a formé une force contre-révolutionnaire composée de divers éléments: d'hommes enrégimentés sous des chefs et livrés à un maniement des armes de malheureux en toute occasion prêts à se vendre à quiconque les paie, et de l'écrivain; même de la population, forcés de se livrer, repris de justice, et autres."

Le peuple, possédé à tout par les provocations des royalistes et rebelle par d'effrayants calculs à la plus extrême misère, sera venu follement, comme a prouvé, se joindre à l'armée des conspirateurs.

Telle est la version de M. de Lamennais. L'*Univers* qualifie cette opinion de *sauvage*; il y est permis au moins de la trouver absurde.

LE PEUPLE CONSTITUANT.—Sur les réquisitions de M. le procureur de la république, M. Broussais, juge d'instruction qui a reproduit l'article du journal le *Riforma* du 9 de ce mois, sur l'ajournement du paiement du terme de loyer du 15 juillet et la réduction d'un tiers sur les termes à échoir. Pareille saisie vient d'être faite du numéro d'aujourd'hui du journal le *Peuple constituant*, dont le gerant est prévenu du délit d'exécution à la haine et au mépris du gouvernement.

Le *Peuple Constituant* a paru avant-hier encadré par des bandes noires. Il annonçait à ses lecteurs qu'il paraissait pour la dernière fois, la république ayant cessé d'exister en France.

FRANCORT.—L'élection de l'archiduc Jean à la lieutenance générale de l'Empire était tellement certaine, que les journaux de Francfort ont cru pouvoir la donner comme accomplie, lorsqu'elle n'était encore que résolue. C'est le 29 seulement que l'élection a eu lieu par appel nominal, chaque député déposant dans l'urne un bulletin portant un seul nom. Le dépouillement a donné le résultat prévu par tout le monde. L'archiduc a obtenu 436 voix; le président de l'assemblée, M. Henri de Gagern, a réuni 52 suffrages, et M. d'Ytzen, 32. Vingt-cinq membres se sont abstenus. Une commission a été, le même jour, érigée nommée par l'as-

semblé pour aller porter à Vienne le décret de nomination, et inviter le vicair de l'Empire à se rendre à Francfort.

Les attributions de ce pouvoir sont ainsi réglées par un décret de l'Assemblée en date du 26 juin :

1° Jusqu'à la création définitive du pouvoir gouvernemental pour l'Allemagne, il sera nommé un pouvoir central provisoire pour toutes les affaires communes de la nation allemande.

2° Il devra exercer le pouvoir exécutif dans toutes les affaires qui concernent la sécurité et la prospérité générale de l'État fédéral allemand. Avoir la direction supérieure de toute la force armée et en nommer le généralissime. Pourvoir à la représentation internationale et politico-commerciale de l'Allemagne, et à cet effet, nommer des envoyés et des consuls.

3° Le pouvoir central ne concourra pas à l'œuvre de la constitution.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 4 AOUT 1848.

L'OREGON.

(Voir les Mélanges du 14 janvier et du 1 août.)

Les lecteurs ayant une idée générale de ce qui s'est passé dans l'Orégon, par l'analyse déjà publiée, nous allons reproduire, autant que possible textuellement, les lettres de M. J. B. Brouillet, Vicair général du diocèse de Walla-Walla. Ces lettres contiennent une relation suivie des événements.

Fort de Walla-Walla, 3 mars 1848.

Cher Monsieur,

Nous arrivâmes enfin au fort de Walla-Walla, terme de notre voyage, le 4 octobre dernier, sans accidents notables, en ayant été quittes pour la perte de deux paires de nos bœufs de travail et de quelques articles de peu valeur que nous fûmes obligés de laisser en chemin, à cause de l'épuisement de nos animaux. Nous eûmes à bénir la Providence de n'avoir pas souffert davantage, quand nous voyions un si grand nombre de familles dans l'état le plus déplorable, une partie de leurs animaux hors d'état de traîner leurs fardeaux et par suite bon nombre de voyageurs ayant été dans la nécessité de jeter en route bagage, provisions, ustensiles de cuisine, articles de toute espèce et finalement de laisser leurs wagons. Je suis persuadé qu'il est resté au moins une centaine de wagons le long de la route, sur 950 à 1000 qui sont partis des Etats-Unis. Ajoutez à cela la maladie qui a affligé les familles, tout le long du voyage, et a emporté un grand nombre de personnes. Sur les 13 wagons qui ont composé, pendant quelque temps, notre compagnie, il est mort au-delà de 15 personnes, et dans d'autres compagnies ça été pis encore. Figurez-vous au milieu de tout cela l'ennui, l'inquiétude, le découragement de toutes ces familles dans un désert immense, laissées à leurs propres ressources, sans espoir de secours étranger, n'ayant pour toute fortune, une bonne partie d'entr'elles, que leurs provisions de voyage, leurs wagons et leurs animaux qu'elles étaient obligées de laisser en route, et vous aurez une idée de la misère de ces familles. Pour nous, nous en avons été quittes pour la faible perte dont je vous ai parlé, un peu de fatigue à laquelle nous nous fûmes bientôt accoutumés, une maladie de quelques jours et l'ennui d'un lent voyage. J'ai écrit trois lettres au Canada, une à Monseigneur Prince, datée de la fourche au chevreuil sur la Platte, deux datées de Fort Hall, dont l'une à M. Hotte curé de St. Jean-Baptiste et l'autre à mon père : ces lettres donnaient une petite idée de notre manière de voyager et du pays que nous traversions ; je ne suis pas si elles sont parvenues à leurs adresses. (1)

Monseigneur s'était séparé de nous à Fort Hall, prenant les devants avec le Père Ricard, le Frère Blanchet et M. Rousseau, afin de choisir de sûrs lieux convenables pour les missions, et ils arrivèrent longtemps avant nous à Walla-Walla. Le Père Ricard fixa son établissement au nord de la Colombie sur la Rivière Yakimas, et Monseigneur se décida à faire le sien chez les Cayouses, au pied des montagnes bleues, au sud de la Colombie.

En arrivant à Walla-Walla, M. Rousseau et le Frère Blanchet descendirent au Wallamet d'où ils remontèrent aussitôt, avec toutes les provisions qu'il nous fallait pour l'hiver.

Pendant notre séjour au fort Walla-Walla nous eûmes l'avantage de voir une partie des révérends Pères Jésuites et d'avoir de leurs propres bouches des renseignements bien consolans sur leurs diverses missions : elles donnent partout de grandes espérances.

Je fus bien surpris de voir arriver à Walla-Walla, le 29 octobre, deux de mes paroissiens de l'Acadie.

Dites bien à nos Canadiens de ne pas penser à l'Orégon ; il n'y a pas d'avantages pour eux à y espérer de longtemps.

L'automne et l'hiver ont été très-funestes aux Sauvages. On nous écrit qu'un tiers de la population sauvage du Wallamet a succombé. Les Spokane ont perdu de 60 à 70 personnes, en peu de jours. Les Sauvages de la Nouvelle-Calédonie ont souffert beaucoup de la maladie et se trouvent, dans ce moment, exposés à la famine, pour n'avoir pu, par suite de la maladie, profiter de la pêche. Les Wallas-Wallas, les Cayouses, les Serpens et les autres tribus environnantes ne furent pas épargnées plus que les autres. Cette maladie a donné occasion aux Cayouses de se porter à des actes de barbarie tels qu'il s'en rencontre rarement, même chez les Sauvages les plus féroces. C'est par cela qu'ils ont attiré l'armée américaine sur leurs bras, et qu'ils se trouvent aujourd'hui enveloppés dans une guerre qui ne finira peut-être qu'avec leur entière destruction.

(1) Ces lettres, ainsi qu'une autre de Mgr. Blanchet, écrite du mois d'octobre, ne sont pas parvenues à leurs adresses.

Cette conduite des Cayouses, au moment où nous allions nous établir chez eux, a fait naître chez les Américains plus d'un soupçon contre les missionnaires et surtout contre moi, qui me suis trouvé dans des circonstances bien délicates. Le Colonel Gilliam, commandant l'armée américaine, m'a prié de lui adresser une relation de tous les événements parvenus à ma connaissance, afin, me dit-il, qu'il la lise à son armée et qu'il puisse lui faire connaître la vérité. Je vous envoie une copie de cette relation qui vous mettra au courant des affaires, et vous fera comprendre notre situation.

Fort Walla Walla, le 2 mars 1848. AV COLONEL GILLIAM.

Monsieur,

J'ai l'honneur de répondre à la demande que vous avez en l'obligeance de me faire, ces jours derniers. C'est une douce satisfaction pour moi de pouvoir vous obliger en vous donnant une relation détaillée de tous les faits relatifs au terrible événement du 29 novembre, parvenus à ma connaissance.

Vous savez que huit missionnaires catholiques, à la tête desquels était Monseigneur Blanchet, évêque de Walla-Walla, arrivèrent au Fort Walla Walla au commencement de l'automne dernier avec l'intention de se consacrer à l'instruction des diverses tribus sauvages de cette partie de l'Orégon. Les uns se fixèrent au nord de la Colombie, et il fut décidé qu'une partie des autres passerait l'hiver chez les Cayouses, au camp du jeune chef parce que ce chef n'avait cessé depuis plusieurs années de demander des prêtres et qu'il avait une maison à leur disposition. Mais quand nous arrivâmes au fort il était à la chasse, et il ne revint que tard dans l'automne, ce qui nous remit au 27 novembre à commencer notre mission. Pendant cet intervalle nous restâmes au fort, où nous eûmes à nous féliciter de la généreuse hospitalité des Messieurs de l'honorable compagnie de la Baie-d'Hudson.

Pendant notre séjour au fort, nous vîmes plusieurs fois le docteur Whitman ; et quoique tout d'abord il nous parût fort opposé, disant franchement à Monseigneur qu'il ferait tout ce qu'il pourrait pour lui nuire dans l'esprit des Sauvages, cependant il parut peu à peu nous regarder d'un meilleur œil, et lorsque le soin de la mission me fut dévolu, je nourrisseis l'espoir de vivre en bons termes avec le docteur. La veille de notre départ du fort pour la rivière Umatilla, nous dinâmes avec M. Spolding et M. Rodgers, et je vous avoue que ce fut une véritable jouissance pour moi que d'avoir pu faire leur connaissance. Je conçus alors plus que jamais l'espoir de vivre en paix avec tous ces messieurs ; ce qui s'accordait parfaitement avec mes desirs ; car ceux qui me connaissent, savent que je n'ai rien de plus à cœur que de vivre en paix avec tout le monde, et que, exempt de préjugés, je vois également bien les membres de toutes les dénominations religieuses, toujours disposés à me rendre utile à tous, quelque nom qu'ils portent.

Le samedi, 27 novembre, je quittai le fort en compagnie de Monseigneur et son secrétaire, pour ma mission sur la rivière Umatilla, à 25 milles de l'établissement du docteur. A peine fûmes-nous arrivés que, le soir même, ayant été appelé pour visiter un malade, j'appris que le docteur et M. Spolding étaient en route pour ma mission, le docteur ayant été demandé pour les malades. Le lendemain, dimanche, nous eûmes la visite du docteur, qui ne resta que quelques instans à la maison, et nous partit fort agité. En partant, il me pria de ne pas manquer de le visiter, quand je passerais chez lui ; je le lui promis cordialement. Le lundi 29, M. Spolding prit le souper avec nous, et parut bien gai. Pendant la conversation, il nous dit que le docteur était inquiet ; que la maladie méconnaissait les Sauvages contre lui ; et que même on l'avait averti que le meurtrier (c'est le nom d'un Sauvage) voulait le tuer. Cependant il n'avait pas l'air d'y croire, et ne soupçonnait pas plus que nous ce qui venait d'arriver à la mission du docteur.

Ayant su du docteur et de M. Spolding qu'il y avait beaucoup de Sauvages malades à Wallatou (mission du docteur) et qu'il en mourait un grand nombre, je me décidai, après avoir préalablement visité et baptisé les malades de notre camp, à visiter et baptiser ceux du camp du docteur que je pouvais préparer. Je partis, le mardi 30, dans l'après-midi et j'arrivai au camp entre 7 à 8 heures du soir. On peut facilement concevoir la surprise et la consternation où je me trouvai, lorsqu'en mettant le pied à terre, la première chose que j'appris c'est que les Sauvages avaient la veille, massacré le docteur, sa dame et la plupart des Américains de l'établissement ! Je passai la nuit sans clore l'œil ; le lendemain, de grand matin, je baptisai trois enfans malades, et m'empressai d'aller visiter les veuves et les orphelins pour leur offrir toute l'assistance en mon pouvoir. Je trouvai 5 à 6 veuves avec trente et quelques enfans dans une désolation impossible à décrire. Ils venaient de perdre les uns leurs époux, les autres leurs pères qu'on avait massacrés sous leurs yeux, et ils s'attendaient à voir d'un instant à l'autre un semblable malheur fondre sur eux-mêmes. La vue de ces personnes m'arracha des larmes qu'il me fallut pourtant soigneusement cacher ; car j'étais en compagnie des meurtriers, qui m'encourèrent une partie de la journée, et surveillaient mes démarches ; un intérêt trop marqué pour ces personnes pouvait causer ma perte et la leur ; elles me prièrent d'y faire attention. Après les premiers saluts et les paroles qui peuvent s'échanger en pareille circonstance, je m'informai des victimes infirmités et demandai ce qu'on en avait fait. On me dit qu'elles étaient encore sans sépulture. Un Canadien qui était au service du docteur et que les Sauvages avaient épargné, était occupé à les laver et voulait les inhumer ; mais étant seul, il lui était impossible de réussir. Je me décidai à lui aider moi-même et à rendre à ces malheureuses victimes de la barbarie le seul et dernier service qu'il me fut possible de leur rendre. Quel spectacle se présente alors à ma vue ! Dix cadavres gisant de côté et d'autre, ensanglantés et portant les marques de la cruauté la plus atroce ; les uns percés de balles, les autres plus ou moins mutilés par les coups de hache qu'on leur avait portés. Le docteur avait reçu trois coups de hache dans le visage ; deux ou trois avaient le crâne fracassé, et la cervelle s'en échappait.

C'est le 29 novembre, le lundi, entre 2 à 3 heures de l'après-midi, pendant que tout le monde chez le docteur était occupé, que les Sauvages, avec leurs armes cachées sous leurs couvertes, s'étaient introduits furtivement et avaient dans l'instant exécuté leur horrible boucherie. Trois à quatre Américains seulement étaient parvenus à s'échapper.

Les ravages que la maladie faisait au milieu d'eux et la conviction qu'un mépris du nom de Joseph Lewis, au service du docteur, avait su fixer dans leur esprit, que le docteur les empoisonnait, furent les seuls motifs qui me parurent avoir porté les Cayouses à cet acte d'atrocité. Ce mépris avait forgé une conversation qu'il disait avoir été tenue par le docteur, sa dame, et M. Spolding, dans laquelle il leur fut dit que qu'il fallait se hâter de faire mourir les Sauvages,

afin d'avoir leurs chevaux et leurs terres. Si vous ne tuez le docteur, ajoutait-il lui-même, vous serez tous morts au printemps. Il paraît que ce mépris avait été porté à cela par vengeance contre le docteur ; lui qui ayant fait prononcer des remèdes et le voyant manger indistinctement toute sorte de vivres et en trop grande abondance, l'avait repris fortement et l'avait réglé lui-même pendant quelques jours.

Je vous avoue, monsieur, que pendant les quelques heures que je passai à ensevelir les victimes et à leur donner la sépulture je n'étais pas très-rassuré ; obligé d'aller et là au milieu d'assassins qui avaient les mains encore teintes de sang, et qui semblaient par leurs figures, leur contenance et les armes dont ils étaient munis, annoncer qu'ils n'étaient pas encore rassasiés de sang. Tout en paraissant faire bonne contenance, je jetai plus d'un coup d'œil de côté et derrière moi sur les couteaux, les pistolets et les fusils, pour m'assurer si quelques-uns ne se dirigeraient pas vers moi.

Les corps furent tous déposés dans une fosse commune qui avait été creusée la veille, et avant que je partisse ils avaient été recouverts de terre ; j'ai appris depuis, que cette fosse n'ayant pas été entourée assez tôt, les loups en avaient dérangé la terre et avaient dévoré quelques uns des cadavres.

Je me hâtai de terminer les sépultures, afin de retourner sans délai à ma mission, pour avertir M. Spolding du danger qui le menaçait. Je craignais qu'il ne vint, ce jour-là, et je voulais le rencontrer à temps pour lui donner la chance de s'échapper. Je le répétai plusieurs fois aux veuves et leur exprimai le désir que j'avais de le sauver. Je ne pus cependant partir que vers deux heures de l'après-midi. Avant de quitter les veuves et les enfans, je m'adressai au fils de Tylokaite (un des meurtriers) qui semblait tenir la place de son père (le chef de la place) et dirigeai tout, et je lui demandai de me promettre qu'on ne leur ferait aucun mal et qu'on en prendrait un grand soin. Dis à ces personnes, me répondit-il, qu'elles ne craignent rien. Je te promets qu'il ne leur sera fait aucun mal et qu'elles seront bien traitées. Je pris donc congé d'elles, en m'efforçant de les rassurer, quoique je ne fusse pas exempt moi-même de toute crainte sur leur sort.

Comme je quittais la maison du docteur, je m'aperçus que le fils de Tylokaite me suivait, en compagnie de mon interprète. Je ne soupçonnais pas son intention. Je crus d'abord qu'il venait à la rivière pour indiquer quelque nouvel endroit pour traverser ; mais, lorsqu'après avoir traversé la rivière je m'aperçus qu'il continuait à nous accompagner, je commençai à m'inquiéter et à craindre fortement pour M. Spolding. Je savais qu'on en voulait à tous les Américains, et on avait l'air d'être beaucoup plus acharné contre M. Spolding, que contre tout autre. Mais que faire ? Je n'y pouvais pas remédier ; je remis le tout à la Providence. Heureusement, peu de minutes après la traversée de la rivière, l'interprète demanda au fils de Tylokaite de fumer. On prépara le calumet ; mais quand vint le moment de l'allumer, on a rien pour faire du feu. Tu as ton pistolet, lui dit l'interprète ; décharge le et fais-nous du feu. Le fils de Tylokaite décharge son pistolet, le charge et le décharge encore pour avoir du feu pour le calumet ; et s'occupant ensuite à fumer, il ne pense pas à recharger de nouveau son arme. Tout au plus sept à dix minutes après, pendant que tous deux fumaient encore je vis venir à ma rencontre M. Spolding au grand galop. Dans un instant il était auprès de moi me serrant la main et me demandant des nouvelles. Avez-vous été chez le docteur, me demanda-t-il ? Oui, lui répondis-je. Quelles nouvelles ? De mauvaises. Y a-t-il quelqu'un de mort ?—Oui. —Qui est-ce qui est mort ? Est-ce quelqu'un des enfans du docteur ? (Il en avait laissé deux bien malades). —Non. —Qui donc est mort ?—Shésite un peu à lui répondre. Attendez un instant, lui dis-je, je ne puis pas vous répondre maintenant. Pendant que M. Spolding me faisait toutes ces questions, j'avais parlé à mon interprète et lui avais dit de demander au fils de Tylokaite de ne pas tuer M. Spolding ; que c'était une grâce que je lui demandais avec les plus vives instances, et que j'espérais qu'il ne me refuserait pas. J'attendais sa réponse ; je craignais qu'en avertissant de suite M. Spolding, il ne fit quelque mouvement de nature à me compromettre auprès du Sauvage, sans se sauver lui-même ; car la moindre tentative de fuite, en ce moment, aurait assuré sa perte, peut-être la mienne.

Le fils de Tylokaite, après avoir hésité quelques moments, me répondit qu'il ne peut vendre sur lui de sauver la vie de M. Spolding, mais qu'il va aller voir les autres jeunes gens et prendre leur avis ; et il retourna à l'instant vers son camp. Je profitai de son absence pour satisfaire l'anxiété de M. Spolding. Je le mets au courant de tout ce qui s'est passé. Le docteur est mort, lui dis-je ; les Sauvages l'ont tué ainsi que sa dame et huit Américains : c'est lundi le 29, qu'ils ont été tués, et je les ai inhumés aujourd'hui, avant de partir. Les Sauvages ont tué le docteur, s'écria M. Spolding !... Mais ils vont me tuer aussi, si je vais au camp ! Je le craignais bien, lui dis-je. Que faut-il donc que je fasse ? Je n'en sais rien ; je vous ai dit ce qui vient d'arriver ; décidez-vous-même ce que vous devez faire, je ne vous conseille rien. —Mais pourquoi ce Sauvage est-il retourné ? —Je l'ai supplié de vous laisser la vie, et il m'a répondu qu'il ne pouvait pas prendre sur lui de le faire, mais qu'il allait prendre l'avis des autres jeunes gens ; c'est pour cela qu'il est retourné. M. Spolding paraît effrayé et découragé. —Est-il possible, répète-t-il plusieurs fois ! Ils vont me tuer, c'est sûr ; et il n'en peut venir à aucune décision. —Mais qui est-ce qui a pu porter les Sauvages à faire cela, me demanda-t-il ? Je n'en sais rien ; mais hâtez-vous, lui dis-je, vous n'avez pas de temps à perdre ; si les Sauvages ne consentent pas à vous laisser la vie, ils seront ici, bientôt, nous ne sommes qu'à deux ou trois milles du camp ; décidez-vous. —Mais où aller ? —Je n'en sais rien ; vous connaissez le pays mieux que moi ; tout ce que je sais, c'est qu'on me dit que l'ordre de tuer les Américains est envoyé dans toutes les directions. M. Spolding se décida alors à fuir ; il me demanda si je veux me charger de trois chevaux libres qu'il conduisait devant lui ; je lui dis que non, parce que je craindrais de me compromettre auprès des Sauvages ; mais que si l'interprète voulait s'en charger lui-même, je le lui permettais volontiers ; l'interprète s'en chargea. Je remis à M. Spolding le peu de provisions qui me restaient, et me hâtai de prendre congé de lui, en lui souhaitant de tout mon cœur de s'échapper heureusement, et lui promettant de prier pour lui. En le quittant, j'avais peine à me tenir sur mon cheval ; je tremblais de tous mes membres, tant j'étais effrayé du danger qui me menaçait. Je le laissai avec l'interprète à qui il fit de nouveau plusieurs questions, et qui lui indiqua une route écartée qu'il pouvait suivre plus en sûreté. Voyant M. Spolding toujours occupé à faire de nouvelles questions et hésitant toujours à partir, l'interprète lui dit de se hâter de fuir, et se sépara de lui avant qu'il eût encore pu se décider à s'éloigner de la route.

Il y avait à peine un quart d'heure ou vingt minutes que l'interprète avait quitté M. Spolding, qu'il vint arriver à lui, brida abattu, trois Cayouses armés qui étaient à la poursuite de ce Monsieur. En l'abordant ils paraissent mécontents

de ce que j'ai averti M. Spolding et de ce que je lui ai donné occasion de s'enfuir. Le père devrait se mêler de ce qui le regarde et nous laisser fuir, répétaient-ils avec mauvaise humeur. Ils partent aussitôt, à sa poursuite ; et quelqu'un l'aurait infailliblement rejoint, au bout de quelques heures, si la nuit, venant presque aussitôt, ne les eût empêchés de découvrir ses traces et forcés de retourner, sur leurs pas.

Après six jours de dangers, de fatigues et de privations, M. Spolding put revoir sa famille, à sa mission des Nez-Perçés, comme vous l'avez vu dans sa lettre à Monseigneur Blanchet, qui a été publiée sur l'Orégon Spectator. Ce fut un mouvement de jouissance pour moi que celui où j'appris que M. Spolding était en lieu de sûreté. Je remerciai Dieu sincèrement d'avoir bien voulu se servir de moi pour sauver la vie d'un de mes semblables, au péril de la mienne.

Quelques jours après, nous reçûmes à la mission, un exprès du fort, qui nous annonça que notre vie était en danger de la part d'un certain nombre de Sauvages qui ne pouvaient me pardonner de leur avoir dérobé leur victime. Et c'est la seule raison du danger que je craignais de la part des Sauvages, qui m'empêcha de retourner moi-même à la maison des veuves, comme je leur avais promis, et pour laquelle je me contentai de leur envoyer mon inter, etc.

Vous connaissez, Monsieur, les circonstances des événements qui prirent place ensuite : le meurtre des deux malades qu'on arracha brutalement de leur lit, pour leur couper la gorge ; le meurtre du jeune Américain qui venait du moulin, l'heureuse fortune des autres Américains du moulin, qui doivent leur salut à un seul Sauvage, pendant que les autres voulaient les tuer ; le déshonneur des trois jeunes filles : la lettre de M. Spolding à Monseigneur, qui donna lieu à l'Assemblée des chefs qui se tient à la mission et dans laquelle on demanda la paix ; l'arrivée de M. Ogden à Walla Walla est la délivrance des captifs.

Tels sont, Monsieur, les faits et les circonstances relatifs au déplorable événement, dont la relation m'a paru de nature à vous intéresser davantage. Je suis heureux de la confiance que vous m'avez montrée, en me demandant cette relation, et je vous en remercie sincèrement. Je vous remercie surtout de m'avoir fourni par là l'occasion de vous faire avec franchise et candeur, l'exposé de ma conduite et de mes intentions dans les circonstances délicates où je me suis trouvé.

Agréez, Monsieur, l'assurance de la haute considération et du profond respect avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être, Votre très-humble et obéissant serviteur J. B. BROUILLET Prc. Mis-ionnaire.

Colonel Gilliam.

Les lecteurs seront, sans doute, heureux d'apprendre que la relation ci-dessus, a produit tout l'effet que l'auteur en désirait. On écrivit, du Camp, à M. Brouillet qu'elle avait été lue au milieu de la plus grande attention et applaudie de tout le monde.

(La suite des détails au N° prochain.)

CONTÉ DE MONTMORENCY.

Mercredi, dans le courant de l'après-midi, il y avait en circulation dans cette ville un rapport, qui allait à dire que l'Assemblée de Montmorency avait été nombreuse et que M. Cauchon avait eu le dessous. Ayant été aux informations nous apprîmes que ce rapport était venu par le télégraphe, de la part d'un officier du gouvernement descendu ces jours derniers à Québec. Il est étonnant de voir combien cet employé met d'activité à mettre en circulation toutes les bruits qui peuvent nuire au gouvernement qui le paie et aux appuis du ministère. Si nous avions un avis à lui donner, ce serait de se mettre un peu la main sur la conscience, et ensuite de voir ce qu'elle lui dirait de sa conduite.

Comme nous nous y attendions, les choses se sont passées tout autrement. Un correspondant nous écrit en effet que nous pouvons nous fier à la version du Spectator de Québec, et que cette assemblée a été pour les agitateurs une échafaudée de plus, et voilà tout.

Nous avons assisté, dit le Spectator, à une assemblée MONSTRE d'environ TRENTE ÉLECTEURS, soit xants ou soixante et dix ouïs [hommes] de St. Roch et d'ailleurs commandés par M.M. Rhéaume, Aubin et autres, quelques quinze ou vingt amis de M. Cauchon, assemblés qui s'est tenu hier [le 1er] au Château-Richer. On ne sutrait concevoir une plus misérable affaire. Vers une heure et demie, l'assemblée voulut se nommer un président, les clamours de part et d'autre étaient si grandes, et l'esprit de parti régnait si fort, qu'il s'écoula près de deux heures en vains efforts pour arranger la chose à l'amiable. Comme il était impossible de trouver un président qui pût plaire aux deux partis, un jeune homme se mit à lire des résolutions, mais il aurait aussi bien fait d'essayer de surmonter le bruit du Niagara, que de se faire entendre, au milieu de ces cris, des applaudissemens et des murmures qui parvenaient de toutes parts. Nous nous tenions à deux ou trois pieds de distance de ce politicien en em-bryon, et certainement nous ne pûmes entendre distinctement trois mots de ces résolutions. M. Cauchon monta sur l'estrade pour protester contre ces procédés, vls qu'il n'y avait pas de président à l'assemblée. On fit alors un mouvement pour le jeter hors de l'estrade, et il s'en suivit une attaque générale des loufers contre M. Cauchon et trois ou quatre de ses amis qui venaient de voler à son secours. Nous apprenons que plusieurs de ces loufers sont blessés grièvement [badly wounded], bien qu'ils fussent plus de soixante contre quatre ou cinq. M. Cauchon et ses amis se retirèrent sans aucun mal, après avoir laissé les marques de leurs mains et de leurs pieds sur leurs braves assaillants ! Nous ne vîmes pas M.M. Rhéaume, Aubin et les autres chefs participer personnellement à la bataille, mais ils étaient occupés en arrière, à donner des ordres et à exciter ces timides à des actes de valeur. Trois ou quatre magnifiques jarres de quelque chose de fort, que M. Rhéaume s'était procuré pour ses héros, ne contribuèrent pas peu à relever leur courage ; et si les 60 braves chevaliers qui, après avoir vu étendu sur le champ de bataille un quart de leur nombre, parvinrent à chasser quatre hommes de ce même champ de bataille, ne méritent pas et n'obtiennent pas la croix de la Légion d'honneur de Rhéaume et Aubin, on ne fera pas justice à l'habileté et à la bravoure ! C'est ainsi que s'est terminée cette assemblée monstrueuse du comté de Montmorency dont on parle depuis si longtemps.

Nous ne pouvons que regretter de semblables scènes dans le sein de nos campagnes. Mais Dieu merci ! nos bons cultivateurs n'y ont pris aucune part ! toute la honte en reste à ces agitateurs qui n'ont en vue que leur avancement personnel, et qui ne désirent que le bruit, le tumulte et la confusion. L'attaque dirigée contre M. Cauchon est vraiment peu

norable à quand on considère que M. Cauchon a été invité spécialement à se rendre à cette assemblée, et qu'il n'y avait aucune cause pour en agir de la sorte à son égard. Toutefois nous nous réjouissons de voir que, même la paroisse de Châteaue Richer, n'a pas voulu écouter les quelques mécomptes parisiens du Québec, et qu'elle leur a ainsi montré combien peu elle apprécie leurs efforts! C'est une nouvelle preuve de bon sens de notre peuple, qui comprend trop bien ses vrais intérêts pour se mettre à la remorque d'hommes qui sont toujours mécontents et qui n'ont d'autre but que de se caser, et parlent même de déplacer ceux qui servent leur pays cent fois mieux qu'eux. Le comté de Montmorency, comme tous les autres comtés à l'expérience du passé pour lui apprendre à se méfier des utopistes et des théoriciens. Il préfère des hommes qui ont pour eux, depuis l'Union, 8 ans de travaux fructueux et qui encore s'occupent activement et avec succès de l'avenir de leur pays, à ces autres hommes qui ne parlent que comme les livres, qui sont incapables de quelque chose de pratique, et qui jamais dans leur vie n'ont procuré à leur pays une seule mesure d'une vraie utilité. Nous ne pouvons aujourd'hui en dire d'avantage; nous reviendrons plus tard, qu'il nous suffise pour aujourd'hui de féliciter encore une fois le comté de Montmorency sur sa conduite à l'égard des agitateurs.

Cela étant écrit lorsque nous avons reçu le Journal de Québec qui contient un récit de l'événement du Châteaue Richer, signé par sept personnes respectables présentes à l'assemblée. Ce rapport ne diffère que peu de celui du Spectator; nous le donnerons mardi.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Une assemblée des propriétaires et rédacteurs de journaux de cette ville s'est tenue, samedi 29 juillet à l'Hotel Adelphi. La presse y était représentée par des Messieurs appartenant aux établissements du Canada, de la Minerve, du Baptist Register, de l'Aurore, des Mélanges Religieux, du Pilot, de la Gazette du Courrier et de l'Herald. M. David Kinnear du Herald fut appelé au fauteuil et M. Penny du même journal fut prié d'agir comme Secrétaire. M. Robert Abraham, de la Gazette de Montréal; secondé par M. John Gibson, de la maison Lovell et Gibson, proposa et il fut résolu; que le verdict récemment rendu dans la cause de McCallivray vs. McDonald, a soumis le propriétaire du papier-nouvelle Le Transcript, à une perte pécuniaire très sérieuse, qu'il ne paraît pas, dans l'opinion de cette assemblée s'être attirée par aucun manque de stricte diligence de sa part.

M. Turner, du Morning Courier; secondé par M. Potts, du Herald, proposa ensuite et il fut résolu.

Que considérant M. McDonald, victime d'un malheur, et entièrement exempt de toute imputation morale; et que le même malheur aurait pu arriver à tout autre propriétaire de papier-nouvelle, nous pensons qu'il est du devoir des membres de la presse d'exprimer leur opinion à cet effet, en le dédommant de la perte dont il vient d'être victime.

M. Rollo Campbell du Montréal Register; secondé par M. T. L. Doutney de l'Aurore, proposa à son tour et il fut résolu;

Que cette assemblée commence immédiatement une souscription, pour la raison indiquée dans la précédente résolution, et qu'un comité soit nommé pour s'entendre avec les propriétaires des divers journaux et établissements d'imprimerie des principales villes du Canada-Uni pour atteindre cet objet; le désir de l'Assemblée étant que, la manifestation de l'opinion publique en cette circonstance ne soit pas restreinte aux seuls membres de la profession résidants à Montréal.

Il fut ensuite résolu sur la proposition de M. William Hincks, du Pilot, secondé par M. H. L. Langevin des Mélanges Religieux:

Que c'est l'opinion unanime de cette assemblée que la loi qui existe actuellement en Canada contre le libelle, est injuste dans ses principes, et que dans son opération elle est injurieuse à la liberté de la presse et aux droits de discussion publique; que le comité qui va être nommé, soit requis de se mettre en rapport avec tel membre ou membres, de la législature Provinciale, qu'il trouverait disposés à l'aider dans ses efforts à obtenir à cette loi, des amendements en rapport avec l'esprit du siècle et les intérêts de la société.

M. Abraham, de la Gazette; secondé par M. Penny du Herald, proposa alors et il fut résolu;

Que cette assemblée, tout en croyant que les membres de la presse d'un bout à l'autre de la Province, doivent secourir M. McDonald dans sa perte, recevra avec plaisir et sollicite par la présente résolution, et à cet effet les souscriptions de toutes personnes désireuses d'exprimer leur regret sur les conséquences du verdict.

M. Ludger Duvornay, de la Minerve, secondé par M. John Lovell, proposa enfin et il fut résolu;

Que M. E. G. Penny, H. L. Langevin, J. B. Turner, Rollo Campbell forment le Comité Correspondant.

M. Campbell ayant été nommé Trésorier, des remerciements furent votés au Président, et l'Assemblée se dispersa.

Nous attirons l'attention spéciale aux chiffres suivants que fournit au journal de Québec un de ses correspondants C'est de quoi faire réfléchir bien des gens:

(Du Journal de Québec.)

Monsieur le Rédacteur, Voici une solution du problème que vous avez proposé il y a quelque temps, dans votre feuille: je l'ai obtenue après m'en être rapporté aux documents officiels touchant les émigrés arrivés en Canada depuis 1829.

La population du Haut-Canada en 1829, était de 198,440, et 1842 elle était de 506,055.

Celle du B. C. en 1831, était de 511,917 âmes et en 1844 elle était de 690,782: on demande quelle sera la population de chaque province pour l'année 1848.

Suivant les rapports officiels, le nombre d'émigrés arrivés à Québec depuis 1829 jusqu'en 1842 inclusivement, est de 350,246. D'après les mêmes rapports, les émigrés se sont dispersés dans une proportion très-rapprochée de la suivante: les 3-10, (105,072) se sont dirigés vers les Etats-Unis, les 7-8 du reste (214,529), vers le Haut-Canada, enfin le dernier 1-7 (30,647) s'est fixé dans le Bas-Canada.

Solution pour le Haut-Canada.—La différence des populations de 1829 et 1842 est de 307,615. De ce dernier chiffre il faut retrancher 214,529; ce qui laisse un accroissement de 93,086, produit par les nombres 198,440 et 214,529 pendant 13 ans.

Maintenant, le nombre d'émigrés arrivés au port de Québec depuis 1842 jusqu'en 1847 est de 195,547. J'estime

l'émigration de 1848 à 50,000, ce qui donnera pour 6 années le joli chiffre de 245,547. Si l'on observe encore, quant à la dispersion, la même proportion que ci-dessus, il en sera passé 73,662 aux Etats-Unis, 150,402 dans le H. C., et 21,485 seront restés dans le Bas-Canada. Il ne s'agit plus maintenant que de trouver pour cette période-ci, le chiffre correspondant à 93,086 dans l'autre période. Pour y parvenir, je fais la proportion suivante:

(198,440 plus 214,529) multiplié par 13: (506,055 plus 150,402) multiplié par 6: = 93,086: x 68294. On a donc pour la population du Haut-Canada en 1848. . . 506,055 plus 150,402 plus 68,294=724,751.

Solution pour le Bas-Canada.—D'après les mêmes documents, et suivant la proportion énoncée plus haut, depuis 1844 jusqu'en 1848 inclusivement, 17,823 émigrés se seront fixés dans le Bas-Canada. La différence des populations de 1831 et 1844 étant de 178,865, si je retranche de ce dernier chiffre celui de 30,647, le reste 148,218 représentera l'accroissement de population qui s'est opérée dans le Bas-Canada pendant la période de 13 années. Je fais donc la proportion suivante:

(511917 plus 30647) multiplié par 13: (690782 plus 17823) multiplié par 4: = 148218: x=58429. On a donc pour la population du Bas-Canada en 1848. . 690782 plus 17823 plus 58429=767034. Ainsi, d'après ce calcul, la population du Haut-Canada ne dépassera pas encore cette année celle du Bas-Canada. Abstraction faite des émigrés pour une même période, les chiffres nous font voir que la population du Bas-Canada s'accroît dans une proportion beaucoup plus élevée que celle du Haut-Canada ce qui prouve que le Haut-Canada ne devra sa supériorité sur le Bas-Canada qu'aux flots de l'émigration. D'un autre côté, si l'on considère les avantages de tout genre dont a joui la province supérieure depuis l'union, avantages qui, en facilitant un grand nombre d'établissements, ont attiré beaucoup de Bas-Canadiens et d'Américains surtout, on devra nécessairement conclure que le chiffre de population pour le Haut-Canada dépassera de beaucoup celui de 724,751, tandis que celle du Bas-Canada pour des raisons contraires n'atteindra pas celui de 767,034.

T. F.

Hier soir, à six heures, au marché Bonsecours, une assemblée des citoyens de Montréal, pour aviser aux moyens de se protéger contre les incendiaires. Après quelques paroles très appropriées de la part de S. H. le maire et de l'échevin Guy, il fut résolu d'établir une patrouille volontaire, composée des citoyens de cette ville, qui seraient assermentés comme connétables spéciaux. Les échevins et les conseillers de ville forment un comité, qui fera des assemblées de quartiers et tout ce qui sera nécessaire pour mettre à effet la résolution précédente.

Nous ne pouvons qu'approuver la démarche du maire, qui a convoqué cette assemblée. Le besoin se faisait vivement d'adopter des mesures contre les incendiaires. Leurs dégâts devenaient par trop désastreux. Nous espérons que ce moyen sera assez puissant pour atteindre l'objet que l'on a en vue.

Nous nous dispensons pour aujourd'hui de parler du sacre de Mgr. Guignes, évêque de Bytown, vu qu'un de nos correspondants, témoin oculaire, doit nous envoyer un récit détaillé de cette belle cérémonie.

Nous avons reçu le Journal d'Agriculture anglais pour le mois d'août, et en remercions M. le rédacteur.—Le Journal français d'Agriculture est aussi sorti; il est tout expédié.

Nous avons reçu la correspondance d'un assistant trop tard pour pouvoir l'insérer dans la feuille de ce jour. Nous la publierons mardi.

Le Journal de Québec d'hier soir publie des statistiques fort remarquables qui font voir quelle est la population du Bas-Canada pour 1848. Ces statistiques sont trop intéressantes pour que nous ne les donnions pas dans notre prochaine feuille.

FAITS DIVERS

DÉPART.—Nous voyons par les journaux de Québec que le 93^e régiment vient de s'embarquer pour l'Angleterre. Avant son départ, il lui a été présenté une adresse de la part du corps des magistrats.

SAUMON.—Le Morning News de St. Jean du 17 juillet dit: "Le saumon a abondé, cette saison. Nos pêcheurs en font un commerce étendu avec Boston. Tous les steamers qui laissent ce port, emportent une grande quantité de saumons frais, en caisses dans la glace, pour les marchés de Boston et de New-York. La valeur des exportations de cette saison, sera de £15,000."

UNE NOUVELLE ÉGLISE.—Nous voyons par les journaux de Baltimore, qu'on a posé, il y a quelques semaines, la pierre angulaire d'une nouvelle église catholique à Pikesville, comté de Baltimore. Un grand concours de personnes de la ville et du voisinage, assistait à cette imposante cérémonie.

ONSÈQUES DE L'ARCHEVÊQUE DE PARIS A NEW-YORK.—Le 21 juillet, Mgr. Hughes, a célébré pontificalement, à la cathédrale St. Patrick, une messe solennelle de Requiem, pour le repos de l'âme de Mgr. Alfre. Dans d'autres églises de la ville, on a aussi célébré des messes solennelles dans la même intention.

NOUVEAU JOURNAL.—Le séminaire de Québec vient de faire l'acquisition d'une presse et d'un certain matériel d'imprimerie, qui doivent servir aux élèves du Petit Séminaire. Cette presse est spécialement destinée à l'impression d'un petit journal "l'Abécille," dont la rédaction est confiée aux élèves, et dont le premier numéro a paru le 27 juillet. Cette petite feuille promet beaucoup pour l'avenir, et nous souhaitons à ses rédacteurs toute la persévérance et tout le succès que méritent leurs efforts et ceux de leurs respectables supérieurs.

ALUMETTES SOUFFRÉES.—Le bureau du Herald a été bien près de devenir la proie des flammes, mardi après midi. Le feu lui fut évité par un appartement du grenier; par un enfant qui jouait avec des allumettes souffrées qu'il jeta parmi du papier. Heureusement le feu fut découvert à temps et fut éteint avant d'avoir fait aucun dommage.

L'Hon. J. H. Price, commissaire des Terres de la Couronne, est arrivé à Chatham, mardi soir, et en est reparti le jour suivant, pour se rendre à la résidence de l'Hon. Col. Talbot. Canadian Freeman.

LORD ELGIN.—S. E. Lord Elgin est de retour du district de Québec, depuis mercredi matin.

AUTRE VACANCE SUR LE BANC.—Nous avons appris, en cette ville, mardi dernier la mort subite de l'Hon. M. le juge Jones qui a succombé, à Toronto, dimanche le 30 juillet à une attaque d'apoplexie.

BAISSE.—O nous informe que l'administration va donner les terres du Saguemey à un chéling l'acre. M. D. B. Pineau en avait fixé le prix à trois schellings l'acre.

J. de Québec

—La nouvelle cathédrale catholique en construction à Toronto, sera bientôt achevée. La couverture est finie et il n'y a plus que l'ouvrage de l'intérieur qui reste à faire.

M. FERRES.—Nous voyons que le Herald de cette ville refuse de publier à l'avenir les lettres de M. Ferres, alléguant qu'elles sont trop injurieuses à S. E. Nous applaudissons à cette détermination. Car nous sommes d'avis qu'un gouverneur, qui ne se fait pas partisan politique, ne doit nullement être responsable des actes de ses ministres.

INCENDIE.—Mercredi dans la nuit, le feu s'est déclaré sur la rue Visitation, et a consumé une grande maison en bois; on ne sait comment le feu a pris.

COUR CRIMINELLE.—La Cour du Banc de la Reine ayant juridiction criminelle, a été ouverte mardi par le Juge en Chef Rolland, assisté de MM. les juges Day et Smith. La charge a été donnée au Grand Jury par son Honneur le Juge en Chef. Le régime de la prison annonce une diminution de crimes. Il y aura bien moins de procès que les années dernières. Il y a cependant trois causes pour meurtre, une pour parjure et deux ou trois autres de nature grave. M. le solliciteur général conduit les accusations.

SÉNAT DES ETATS-UNIS.—Plusieurs messages du président ont été reçus, dont un, exprimant le refus de fournir copie des instructions données aux Commissaires chargés de négocier la paix avec le Mexique; un autre refusant de donner le montant de la force militaire requise pour le Nouveau Territoire. Le président recommande qu'il soit formé une armée de 16,000 hommes, y compris les officiers.

SULLIVAN.—L'Argus de Kingston dit que l'hon. R. B. Sullivan va être nommé juge, en place du juge Jones.

RÉPERTOIRE NATIONAL.—Nous recevons à l'instant les 80 et 90 livraisons du Répertoire National. Nous n'avons pas encore eu le temps de les examiner en entier; ce que nous en avons vu, suffit pour nous faire croire qu'elles ne le cèdent en rien à leurs devancières.

M. MORIN.—L'hon. M. Morin est descendu à Québec d'où il doit se rendre dans son comté avec M. O'Reilly, pour parler en faveur de la colonisation des Townships.

TUCATAN.—Les dernières nouvelles de ce pays, nous apprennent que les excès aux quels se livraient les sauvages, ont été réprimés entièrement, et que les blancs s'en retournent maintenant à leurs anciens demeures.

COLONISATION.—On nous informe que M. Arcand, l'agent des terres de la couronne, a établi son Bureau dans le Township de Ham, sur le chemin de Gosford près du lac Nicolet. On sera prêt à y recevoir toutes les soumissions pour terres etc, au 1^{er} septembre. M. Arcand parle avec enthousiasme des terres magnifiques qui environnent le lac Aylmer au township de Gashley. On ouvre un chemin de Danville jusqu'au chemin Gosford; ce qui mettra les nombreux établissements à quelques lieues seulement de la station du chemin de fer à Shipion. Plusieurs personnes ont été visiter le lac Aylmer, et parlent avec admiration de la beauté du pays, et des qualités du sol.—Que l'on se dépêche donc à Québec et dans les campagnes. J. de Québec.

HARDIESSE.—M. Elliot a parfaitement réussi à traverser pour la première fois, avec des chevaux et voitures, le pont suspendu de Niagara. La scène était vraiment curieuse et intéressante à voir.

BIBLIOTHÈQUE.—L'université de Harvard renferme 82,000 volumes; c'est une des plus considérables bibliothèques de l'Union.

NAISSANCE.

A Grantham Hall, près de Drummondville, le 29 de juillet la dame de Robert Nugent Watts, écri. M. P. P., a mis au monde une fille.

DÉCÈS.

A Québec le 31 juillet, James-George Baird, écuyer, avocat, âgé de 37 ans.

Au Côteau du Lac le 30 id., après une longue et douloureuse maladie, Joachim Watier, écri. âgé de 63 ans. Ce citoyen respectable jouissait à juste titre de l'estime de tous ceux qui eurent l'avantage de le connaître.

A West Hawsburp, (Ottawa) le 30 id., John Wm. Grant, écri. fils aîné de l'hon. Alex. Grant, de l'Original, âgé de 31 ans.

COLONISATION.

LA Compagnie des terres de l'Amérique Britannique annonce aux cultivateurs canadiens du District de Montréal que par un arrangement fait avec l'Association pour l'établissement des townships de l'Est, elle est prête à offrir toutes ses terres dans ce district au choix de respectables et industrieux canadiens-français et autres, à des termes qui devront attirer l'attention de tous ceux qui, pour quelque cause que ce soit, sont disposés à laisser leur patrie natale.

Le but bienveillant de l'Association est de procurer au colon des townships de l'Est, les privilèges religieux et sociaux dont il jouit actuellement, et c'est avec plaisir que la Compagnie des Terres s'est choisie à faciliter cet objet en cédant ses terres à des choix de applicants à des termes plus favorables qu'elle ne les a jamais eu devant elle. Et, tandis que l'Association et sa Grandeur l'évêque de Montréal s'occupent de la bâtisse de chapelles et envoient des missionnaires au besoin, la Compagnie des Terres procurera des terres fertiles à un prix modéré, construira des moulins, fera faire des chemins, et en un mot accomplira toutes les obligations auxquelles le Seigneur a été sujet jusqu'à présent, sans assujettir le colon aux conditions onéreuses attachées aux terres des Seigneuries.

Dans le Township de Roxton, l'Association a décidé de faire son début en encourageant la formation d'un établissement prospère, composé du surplus de la population des Seigneuries, et la Compagnie des Terres demande une attention particulière à l'annonce de l'Association concernant les avantages que peuvent avoir les cultivateurs qui iraient s'y fixer.

Quoique l'Association ait choisi Roxton pour y faire son premier essai, il ne faut pas néanmoins supposer que les beaux et florissants établissements canadiens dans Stukeley et Ely aient été oubliés; les colons peuvent aussi y diriger

leur attention, avec la certitude de participer aux avantages d'un District qui a déjà changé l'état de pauvreté de ses premiers habitants en indépendance et aisance, et avec l'assurance en outre que, sous l'opération bienfaisante de la Société patronne, il sera subvenu à leurs divers besoins d'une manière inconnue aux premiers cultivateurs dont le succès rejouit et encourage maintenant les autres.

Dans le Township de Stukeley, la Compagnie offre aux acheteurs dix mille acres de terre depuis 10s. à 12s. 6d., par acre anglais, en tels lots que l'on désirera depuis cinquante acres et au-dessus. Ce Township est maintenant habité par une population nombreuse et florissante de canadiens. Il y a une chapelle, des moulins, des bureaux de poste, magasins, manufactures de potasse ainsi que des auberges. Les terres sont couvertes de superbes surcreries, de mérisiers, hêtres, etc, et réalisent des produits abondants.

Dans Ely, qui est joint aux habitations de Stukeley, il y a aussi une population considérable et croissante de canadiens. La Compagnie des Terres y possède trois mille acres de terre aussi fertile et bonne que celles de Stukeley, et les offre en vente aux mêmes prix.

Dans Orford, joignant aussi Stukeley à l'est, et communiquant à ces habitations par le chemin de la route de Montréal à Sherbrooke, il s'est aussi dernièrement commencé un Etablissement Canadien. On y a bâti deux moulins à scies, et un moulin à farine sera en opération cet automne. Il y a de plus une manufacture de potasse, une auberge, et un magasin. La Compagnie des Terres a près de quarante mille acres de terre à vendre dans Orford, et désire particulièrement y encourager l'établissement de bons cultivateurs canadiens. Les meilleures terres en bois franc sont en conséquence maintenant offertes comme premier encouragement, au bas prix de 7s. 6d. l'acre, quoiqu'égales en qualité à celles de Stukeley et d'Ely. La Compagnie a aussi l'assurance de l'Association, qu'aussitôt que ses fonds le lui permettront, elle fera bâtir une chapelle et une maison d'école après que 80 familles s'y seront établies, et leur procurera un missionnaire.

Les acheteurs n'ont qu'à payer l'intérêt du prix de leurs terres pendant les premières dix années, liquidant ensuite le prix d'achat en quatre versements égaux annuels avec intérêt, et aucune autre demande ou redevance n'est jamais ensuite payable par le colon.

Il n'est exigé aucun argent comptant. Pour le présent, la Compagnie prend des produits négociables en paiement, et en certains cas elle permet que partie du prix de la terre soit payée en travail sur les chemins.

Le colon n'est pas obligé de faire moudre ses grains aux moulins de la Compagnie, qui ne gêne les colons en aucune manière. Il peut de cette manière, en s'établissant sur une terre de la Compagnie dans les Townships de l'Est, jouir de tous les avantages de son endroit natal, de sa langue, de sa religion et de ses habitudes sociales, sans aucune des restrictions qui paralysent ailleurs son industrie et son esprit d'entreprise.

La distance de St. Césaire à Stukeley est de douze lieues, par un bon chemin où passent tous les jours les mailles de Montréal, de Sherbrooke et de Stanstead. Orford et Ely sont à une distance d'environ une lieue et demie au delà.

On peut faire application pour des terres à l'agent sur les lieux, M. GEORGE BONNALLIE, qui donnera toute information et assistance nécessaires, aux personnes désirant acheter des terres. Ou, si on le préfère, on pourra s'adresser à A. T. GALT, Ecuyer, à Sherbrooke, le Commissaire de la Compagnie.

La Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique a aussi à vendre beaucoup de terre dans tous les autres Townships, dont elle disposera à des conditions également faciles. On voudra bien référer aux autres avisements qui les concernent, ou s'adresser au Commissaire de la Compagnie à Sherbrooke.

N. B.—Pour s'assurer d'un nombre de colons respectables, certains avantages additionnels sont accordés à ceux qui sont recommandés par l'Association comme possédant les moyens et les qualités nécessaires pour s'établir dans les bois; et la même indulgence sera accordée par les sous-ignés à tous tels acheteurs futurs qui, au moment de leur demande pour des terres, prouveront d'une manière satisfaisante leur aptitude et disposition à être des colons industrieux, et qui conséquemment ne pourront que prospérer.

A. T. GALT, Commissaire.

Bureau de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique, Sherbrooke, Township de l'Est, 10 juil.—27—u

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS s'adresseront à la Législature à la prochaine session, ou à la suivante si le cas le requiert pour en obtenir le privilège de construire un pont de péage sur la rivière L'Assomption vis-à-vis l'église de la paroisse de ce nom. Il y aura deux piliers dans la rivière, laissant un passage libre pour les radeaux d'au moins quatre vingt pieds. Il y aura un pont-levis de trente pieds de largeur. Il sera élevé à sept pieds au dessus de la plus grande crue connue des eaux.

Le privilège qui sera demandé s'étendra à une lieue au dessus et autant au dessous du site du dit pont, laissant la liberté à qui voudra, de tenir une traversée de canot ou d'esquif pour la commodité de piétons; un lieu connu sous le nom de traversée à Merville.

- Les péages qui seront demandés, sont: 1^o Pour chaque charrette ou autre voiture à quatre roues ou voiture d'hiver, tirée par deux chevaux ou autres bêtes de trait: Six deniers courant. 2^o Pour chaque voiture à quatre roues, ou à deux roues chaque voiture d'hiver, tirée par un seul cheval ou autre bête de trait: Quatre deniers. 3^o Pour chaque cheval ou autre bête de trait, additionné aux voitures ci-dessus mentionnées: Deux deniers. 4^o Pour chaque personne à cheval: Deux deniers et demi. 5^o Pour chaque personne à pied: Un denier. 6^o Pour chaque bête de trait ou de somme, ou bête à cornes Un denier et demi. 7^o Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, porc, autre animal de même taille: Un demi denier courant.

J. F. LA ROCQUE. A. E. ARCHAMBAULT. P. U. ARCHAMBAULT. NARCISSE GALARNEAU. CYRILLE CHAPUT. JOSEPH PELLETIER, fils. CAMILLE ARCHAMBAULT. AGAPIT CHAPUT.

L'Assomption, 1^{er} Juin 1848.

DEMANDE.

On demande immédiatement à St. CONSTANT un Instituteur pour tenir une ECOLE MODELE, muni de certificats de moralité et de capacité; et un autre pour une ECOLE COMMUNE. Une place comme Chantre est aussi offerte aux dits Instituteurs. S'adresser au Curé du lieu.—qf St. Constant, 7 juillet 1848.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX AU COLLEGE DE L'ASSOMPTION LE 26 JUILLET 1848.

Prix de sagesse, Damase Laporte. PHILOSOPHIE. 1er. p. Zephrin Poulin 2d. Léon Beaulieu, 3ième. Salomon Thiéberge, accessit 1o F. X. Biron, 2d. accessit. Jean Marie Lapierre.—P. d'Architecture, François Bricot. Accessit, Henry Morin.

RHÉTORIQUE. Prix d'Excellence Damase Laporte. Acc. Séraphin Boulet.—Discours français, 1er. p. Damase Laporte. 2d ex-aequo, Nazaire Piché et George Lesage. Acc. 1er. Alexis Charbonneau 2d Jean Colères 3e Adolphe Panneton. P. de version, 1er Damase Laporte 2d Aldéric Laporte. Acc. 1er Aimé Fautoux 2d ex-aequo George Lesage Nazaire Piché et Pierre Beaudoin. P. de Thème, 1er Ex-aequo Damase Laporte et Séraphin Boulet 2d Ex-aequo Pierre Beaudoin Aldéric Laporte et Théophile Chagnon. Acc. 2er Nazaire Piché 2d Ex-aequo Aimé Fautoux et George Lesage 3e Walfrid Prévost.—P. de vers latins. 1er Aldéric Laporte 2d Ex-aequo Damase Laporte, Aimé Fautoux, Jean Colère, Séraphin Boulet, Walfrid Prévost et Pierre Beaudoin. Acc. 1er A Panneton 2d ex-aequo Alexis Charbonneau, Séraphin Leblanc, Nazaire Piché et Bémy Tranchemontagne 3e George Lesage.—P. de version Anglaise. 1er Ex-aequo Séraphin Boulet et Damase Laporte 2d Pierre Beaudoin Acc 1er Théophile Chagnon 2d George Lesage 3e ex-aequo Aldéric Laporte et Alexis Charbonneau.—P. de Rhétorique, 1er Aldéric Laporte Acc. Séraphin Leblanc.—P. d'Histoire d'Angleterre. Ex-aequo Walfrid Prévost et George Lesage. Acc. Ex-aequo Séraphin Boulet et Pierre Beaudoin.—P. de Géographie. Aldéric Laporte Acc. Walfrid Prévost.

BELLES LETTRES. P. d'Excellence, Octave Chicoine. Acc. Louis Piette.—P. de Narration, 1er Ex-aequo, Louis Piette et Xavier Brault. 2d Urbain Lippé. Acc. 1er Joseph Duhamel. 2d Ex-aequo, Octave Chicoine et Médard Caisse 3e Zephrin Dumontier.—P. de version. 1er Octave Chicoine, 2d Ex-aequo, Médard Caisse, Louis Piette et Emmanuel Payette. Acc. 1er Xavier Brault, 2d Moïse Geoffroy.—P. de Thème. 1r Joseph Duhamel, 2d Octave Chicoine. Acc. 1er Ex-aequo, Onésime Kiviéri et Xavier Brault, 2d Moïse Geoffroy, 3e Louis Piette.—P. de vers Latins. 1er Ex-aequo, Joseph Duhamel, Louis Piette et Octave Chicoine, 2d ex-aequo, Onésime Kiviéri, Xavier Brault, Zephrin Dumontier et Barthélemy Rocher. Acc. 1er Médard Caisse, 2d Ex-aequo, Nazaire Cazaban et Moïse Geoffroy, 3e Ovide Peltier.—P. de version Anglaise. 1er Ex-aequo, Emmanuel Payette et Louis Piette, 2d Ex-aequo, Moïse Geoffroy et Octave Chicoine. Acc. 1er Ex-aequo, Onésime Kiviéri et Médard Caisse, 2d Ex-aequo, Xavier Brault, Ovide Peltier et Odilon Dufort.—P. de Belles lettres. Urbain Lippé. Acc. Moïse Geoffroy.—P. d'Histoire de France. Octave Chicoine. Acc. Louis Piette.—P. de Géographie. Ex-aequo, Louis Piette et Joachim Dumont. Acc. Barthélemy Rocher.

VERSIFICATION N. P. d'Excellence. Ex-aequo, Siméon Lesage et Edmond Moreau. Acc. Joseph Ritchotte.—P. de Version. 1er Siméon Lesage, 2d Ex-aequo, Edmond Moreau et Antoine Marcant. Acc. 1er Eucher Laporte, 2d Daniel Papin, 3e Onésime Peltier.—P. de Thème. 1er Siméon Lesage, 2d Edmond Moreau. Acc. 1er Horace Fautoux, 2d Daniel Papin, 3e Onésime Peltier. P. de vers Latins. 1er Siméon Lesage, 2d Daniel Papin. Acc. 1er Anthime Payette, 2d George Fleury, 3e Ex-aequo, Jules Arclambault et Amédée Mercier.—P. d'Histoire des Empereurs. Eucher Laporte. Acc. Edmond Moreau.—P. de Mythologie. Jules Arclambault. Acc. Onésime Peltier.—P. de Géographie. Ex-aequo, Laurent Gelineau et George Fleury. Acc. Anthime Payette.—P. de Grammaire anglaise. Edmond Moreau. Acc. Honoré Gélinais.

SYNTAXE. 1ère Classe.—1er P. d'Excellence, Clément Landry, 2d Henri O'Donoghue. Acc. Léon Lévesque.—P. de Version. 1er Clément Landry, 2d Ex-aequo, Henri O'Donoghue et Ephraïm Germain. Acc. 1er George Pellerin, 2d Edmond Deschamps, 3e Ex-aequo, Narcisse Lévesque, Olivier Hubert, Louis Carufel et Léon Lévesque.—P. de Thème. 1er Ex-aequo, Clément Landry et Henri O'Donoghue, 2d Ex-aequo, Léon Lévesque et Narcisse Lévesque. Acc. 1er Ephraïm Germain, 2d Edmond Archambault, 3e Arsène Dumais.—P. d'Histoire ancienne. Clément Landry et Henry O'Donoghue. Acc. Ex-aequo, Ephraïm Germain Louis Carufel et Séraphin Mathieu.

SYNTAXE. 2ème Classe.—P. d'Excellence, George Laporte. Acc. Ovide Héto.—P. de Version. 1er Ovide Héto, 2d George Laporte. Acc. 1er Louis Delormier, 2d Israël Geoffroy.—P. de Thème, 1er George Laporte, 2d ex-aequo, Ovide Héto et Ambrose Bédard. Acc. 1er Calixte Duprat, 2d Israël Geoffroy.—Prix de Grammaire, Ex-aequo George Laporte et Ovidius Héto. Acc. ex-aequo, Israël Geoffroy et Ambrose Bédard, 2d Raymond Brien.

CLASSE PRIVÉE. P. d'application, Petrus Labelle. Acc. Elzéar Paulhomme. Eléments—1ère Classe. 1er P. d'Excellence, André Durocher, 2d Louis Nolin. Acc. Thélesphore Chagnon.—P. de Version, 1er Ex-aequo, Thélesphore Chagnon et Odilo Garnot, 2d Ex-aequo, Amable Jetté et André Durocher. 1er Acc. Ex-aequo, Louis Nolin, Eugène Nolin et Moïse Pelletier, 2d Ex-aequo, Alfred Delisle, Maxime Garenault et Pierre St. Jean.—P. de Thème, 1er Ex-aequo, André Brien, 2d Ex-aequo, Thélesphore Chagnon et Moïse Pelletier. Acc. 1er Ex-aequo, Dieu donné Généreux, Louis Nolin et Joseph Desrochers, 2d Ex-aequo, Pierre Lisotte et Joseph Kenard, 3e Ex-aequo, Eugène Nolin, Pierre St. Jean, Maxime Garenault et Alfred Delisle.—P. de Grammaire, 1er Théophile Thibodo. Acc. Etienne Moutt.—Histoire Sacrée, 1er André Durocher. Acc. André Brien. 2de classe d'Eléments.—P. d'Excellence, Eucher Rive et Médéric Contant. Acc. Edouard Pelletier.—P. de Version, 1er P. Ex-aequo, Charles Moreau et Anselme Vinet, 2d Médéric Contant, 1er Acc. Eucher Rive, 2d Ex-aequo, Octave Lafontaine et Charles Faribault, 3e Ex-aequo, Denis Viger, Médéric Marchand, Edouard Pelletier et Charles Desautels.—P. de Thème, 1er P. Médéric Contant, 2d Nazaire Pariseault. 1er Acc. Denis Viger, 2d Anselme Vinet, 3e Ex-aequo Eucher Rive et Louis Caraban.—Prix de Grammaire, 1er Edouard Pelletier et Octave Lafontaine. Acc. Médéric Contant.—Histoire Sacrée. 1er Octave Lafontaine. Acc. Edouard Pelletier.

CLASSE FRANÇAISE. Orthographe, 1ère division, 1er Philibert Beaudoin, 2d Eraste D'Orsonnens, 3e Pierre Dufresne 4e Sidney Sherman.

2de division d'Orthographe, 1er P. Urgel Guilbault, 2d Ex-aequo, Médéric Contant et Joseph Laporte. Analyse 1ère division, 1er P. Pierre Dufresne, 2d Sidney Sherman. Analyse 2de division, 1er P. Urgel Guilbault, 2d Alfred Martel. Arithmétique 1ère Division. 1er P. Pierre Dufresne, 2d Joseph St. Amour. Arithmétique 2de division. 1er P. Olivier Dufresne, 2d Alfred Picard.—Histoire du Canada. 1er P. Joseph Christin, 2d Philibert Beaudoin.—Géographie. 1er P. Sidney Sherman, 2d Eraste D'Orsonnens.—Histoire Naturelle, 1er P. Olivier Dufresne, 2d Joseph St. Amour.—Agriculture. 1er P. Joseph Laporte, 2d Olivier Dufresne.—Histoire de la constitution, 1er P. Joseph St. Amour, 2d Sulpice Beaudoin.—Ecriture, 1ère division, 1er P. Joseph St. Amour, 2d Sulpice Beaudoin.—2de division 1er P. Godefroid Martel, 2d Alfred Martel.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL. PATRON: Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, A. Larocque, V. Président, F. Hinks, H. Hinton, Damase Masson, Nelson Davis, Henry Judah, L. T. Drummond, P. Beaubien, Joseph Bourret, H. Mulholland, Edouin Atwater, Barth. O'Brien, Jacob DeWitt, Joseph Grenier.

NOUVEL ETABLISSEMENT A VAPEUR POUR MOUDRE A FLEUR ET LA FARINE D'AVOINE MOULIN DE MONTREAL. Coin de la rue St. Pierre et de la Ruelle Fortification. Anciennement la Fonderie de MM. HEDGE & RODDEN. AUX FERMIERS ET DETAILLEURS DE GRAINS DE BLE.

LE SOUSSIGNE, venant de compléter un nouveau MOULIN A VAPEUR POUR LA FLEUR, ayant trois paires de moulages Françaises, avec tout l'appareil nécessaire pour mouler le froment en fleur, est prêt à recevoir des commandes pour mouder. Le SOUSSIGNE a aussi joint à son établissement un MOULIN A FARINE D'AVOINE, capable de mouder la farine d'avoine de première qualité. Les possesseurs de Grains, désirant le faire me trouveront leur avantage à favoriser son établissement qu'il apportera un soin particulier à produire un excellent article. Les termes pour mouder seront modérés. Le prix du marché sera payé pour du bon blé, de l'avoine et autres grains. Montréal, 17 avril 1848. N. B. Toute espèce de grains moulus, bons pour chevaux et animaux.

LIVRES NOUVEAUX. Il vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant des Prières et les Offices des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandeurs monseigneur l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moindres sur acier, trente-huit pages, illustrées de douze gravures. —AUSSI— Une nouvelle et jolie édition de LA NEUVAIN EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir, trois piastres et demi par cent. D. ET J. SADLER, No. 179, rue Notre-Dame, Montréal.

INSTITUTEUR. UN INSTITUTEUR d'expérience et qualifié pour tenir une École-MODELLE désire prendre un engagement pour une ou plusieurs années à commencer au premier de juillet prochain sous le patronage de MONTREAL, des TROIS-RIVIÈRES ou de QUÉBEC. Dans une ÉCOLE MIXTE; sa Dame peut prendre l'instruction de filles. Il peut enseigner la vraie prononciation de la langue anglaise. Il s'occupe dans toute son étendue d'après les meilleurs auteurs anglais, la tenue des livres de compte, l'arpentage, etc. etc. Il sera utile pour les catéchismes, les cérémonies du chœur en général. Il exerce sa profession suivant la méthode si facile de Lancaster. S'adresser soit par lettre à la poste ou autrement; à Messire CHARLAND, prêtre et curé de St. Cément de Beauharnois.

A VENDRE. AU VILLAGE ST. PAUL, un EMPLACEMENT de 50 pieds de front sur 100 pied de profondeur, avec maison en pierre d'un étage et dépendances. S'adresser au village St. Paul à M. CHARLES ARCHAMBAULT, et au village de l'Industrie à M. CHARLES GOUÉ. Village St. Paul, 20 mars 1848.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST VINCENT, MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847. Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant d'acheter ailleurs. J. Bte. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE. Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à ses amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'il a tout dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Écoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patronneront. CHAPELÉAU et LAMOTHE.

AVIS. DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER de MAI prochain, FAMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DIX-SEPT CENTS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se confiant pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE centimes courant, payables par semestre. Toute personne qui nous procurera UN ANNONCE capable de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien. Nous prions toutes les personnes, amies de notre journal, de vouloir bien faire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangeant avec nous, nous conféreront, en le reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion. On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, et chez MM. J. & O. Grégoire, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent. STANISLAS DRAPÉAU, PROPRIÉTAIRE. Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'ÉGLISE. VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL. CHEZ MM. CHAPELÉAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

EN ANNONCANT à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Établissement. Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage de aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la variété qui lui est due dans les prix de ces objets, ou les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs. Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité. Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ. L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES. —AUSSI— CROIX DE CHASUBLES EN DRAP D'OR avec broches à RELIEFS en or, argent et couleurs. " DAMAS Blanc, Gris, etc. etc. brochés tout en or. " (couleurs assorties) en or et couleurs. GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. " Damas brochés en or et couleur. " (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix. GARNITURES COMPLETES N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse. ÉTOILES ET VOILES DE BÉNÉDICTION. Les Étoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités. ÉTOFFES ORNEMENTS. Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux). Noire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs. Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suite de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabrications de Paris et de Lyon. ARGENTERIE D'ÉGLISE. Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Ciboures Burettes etc. N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Église dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation, exprès (et par leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article. On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications essentielles à éviter la moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-York.

P. GENDRON, IMPRIMEUR

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL. OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés. On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions (telle que LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, BILLETTS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHÈQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITE, CONNAISSANCEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCE, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC. Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRES-REDUIT.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE S. S. PIERRE PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large!! C'EST LA MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvres de l'École Italienne, en mise en vente chez les Soussignés. L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui le GRAND APÔTRE DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'UN SI EXCELLENT PONTIFE. Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens. CHAPELÉAU & LAMOTHE. RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SEMINAIRE. Montréal, 19 novembre 1847.

MANUEL DE TEMPERANCE. PAR LE R. P. CHINQUY. RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & Cie. " MM. CHAPELÉAU & LAMOTHE. " A L'ÉVÊCHE.

A VENDRE. LE SOUSSIGNE offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODÉRES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir: 1° UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Église, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Écurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hotel ou Maison de Pension, et est occupée comme telle depuis quelques temps et étant à peu près dans la meilleure situation pour ce genre de commerce. 2° UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre construite dans un lieu très rapproché de l'Église, avec les bûches dessus constituées, consistant en Maison, Écurie et autres Bâtimens. 3° UN TERRE situé au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de St. Rompion à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Étable et autres Bâtimens. Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ ROMÉAL CHAPELÉAU & LAMOTHE, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie. ETIENNE PARTENAIS. Montréal, 21 février 1848.—qf.

AVIS DES POSTES. A dater de jeudi le 4 courant, et jusqu'à avis contraire, la Maille Anglaise qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à Halifax est fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et jeudi pour les steamers qui partent de New-York.—Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours-là. Montréal, 12 mai 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal. PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 6 Chaque insertion subséquente, 0 0 2 Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 5 Chaque insertion subséquente, 0 0 11 Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1 Les Annonces non accompagnées d'écus sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré. AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FABRE & Cie., Librair. Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Rev. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. Vic. Ste. Anne, M. F. PILOTTÉ, Ptre. Direct. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison École près de l'Évêché, coin des rues Nigoune et St. Denis. JOS. RIVET & JOS. CHAPELÉAU. PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.